



Virginie TOUZIN-GUÉNIN

Notaire

2, place de l'Europe
86240 LIGUGÉ

☎ : 05.49.62.08.08

☎ : 05.49.31.67.61

office86092.liguge@notaires.fr

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION

- Acte de décès
- Livret de famille de la personne décédée
- Contrat de mariage de la personne décédée (le cas échéant)
- Copie de la donation entre époux (le cas échéant)
- Copie du testament (le cas échéant)
- Liste des héritiers avec coordonnées et dates et lieux de naissance
- Liste des comptes et livrets bancaires ou postaux et adresse des banques (du défunt et de son conjoint)
- Liste des caisses de retraite (joindre si possible copies des courriers des caisses de retraite avec les numéros d'identification et le numéro de sécurité sociale)
- Titres de propriétés des biens immobiliers (y compris provenant de succession ou donation)
- Règlement de copropriété (si biens immobiliers en copropriété)
- Carte grise du/des véhicule(s)
- Liste des organismes d'assurance-vie
- Dernier bulletin de salaire (si la personne décédée était salariée)
- Derniers avis d'imposition : Impôt sur le Revenu (IR), Taxes foncières (TF), Taxe d'Habitation (TH), Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

- Référence des emprunts existants en cours de remboursement
- Facture des frais funéraires
- Factures diverses adressées depuis le décès (dues au décès)
- Copie ou référence des donations antérieures ou dons manuels consenties par la personne décédée aux héritiers ou à des tiers
- Références des organismes d'aides sociales dont aurait bénéficié la personne décédée
- Tout autre élément d'actif ou de passif de succession dont vous auriez connaissance